



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée POLYVALENT LECLERC NAVARRE
ALENCON

Mon Année de troisième

-- Carnet de bord --

LPO Leclerc – Navarre

Alençon

NOM :

PRENOM :

2022 - 2023

Table des matières

Emploi du temps	3
Temps forts de l'année	4
PIX, Ev@lang et projet Voltaire	5
Stages en entreprise	6
Orientation	8
Diplôme National du Brevet Professionnel	10

Emploi du temps

Enseignements	Horaires hebdo
Français	5 heures
Mathématiques	4,5 heures
Histoire - Géographie - EMC	3 heures
Langues vivantes (LV1 et LV2)	5,5 heures
Enseignements artistiques	1 heure
Enseignement de sciences et technologie	3 heures
Éducation physique et sportive	3 heures
Découverte professionnelle	5 heures
Total : 30 heures	

Temps forts de l'année

Réunion de rentrée	Septembre
Stage 1	Novembre
Rapport de stage	Novembre
Réunion parents - professeur	Décembre
Conseil de classe 1 ^{er} trimestre	Décembre
DNB Blanc	Février
Stage 2	Mars
Rapport de stage	Mars
Fiche dialogue (vœux orientation)	Mars
Conseil de classe 2 ^{ème} trimestre	Mars
Positionnement Ev@lang	Avril
Certification PIX	Mai
Fiche dialogue (vœux définitifs)	Mai
Conseil de classe 3 ^{ème} trimestre	Juin
Oral DNB Professionnel	Juin
Écrits DNB Professionnel	Juin
Orientation définitive	Juillet

L'ensemble des professeurs sera présent pour t'accompagner dans ton travail et tes démarches mais tu devras être rigoureux pour remettre en temps et en heure les documents et travaux demandés. Les échéances vont être nombreuses et variées tout au long de l'année.

Pour atteindre tes objectifs, aussi bien sur le plan scolaire que dans la construction de ton projet professionnel, une implication régulière et un travail constant seront nécessaires. Il faudra donc organiser ton travail sérieusement en fonction de chacune d'entre elles. La réussite de ton année de troisième dépend de toi !

** Les périodes annoncées peuvent être amenées à varier en fonction du calendrier ministériel et des contraintes sanitaires.*

PIX, Ev@lang et projet Voltaire



Le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports généralise PIX à partir de la 5e, avec une **certification des compétences numériques** obligatoire pour les élèves de 3^{ème}.

Devenues indispensables dans la vie personnelle, professionnelle et citoyenne, les compétences numériques, ce n'est pas uniquement être un as des réseaux sociaux ou un génie du code informatique ou se limiter à utiliser un ordinateur ou un smartphone. C'est un peu tout ça à la fois, et bien plus encore !

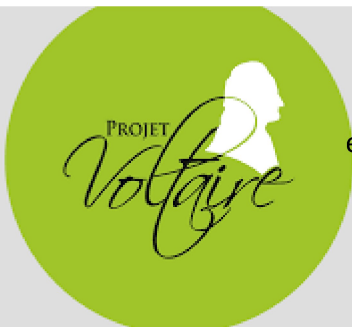
Tout au long de l'année, chaque élève va donc améliorer son niveau de maîtrise du numérique, en classe ou à distance, au travers de parcours de test PIX proposés par les enseignants ou grâce aux 16 compétences à tester en accès libre, disponible à partir de son profil PIX. Ainsi, l'élève construit son profil PIX à partir duquel lui sera généré le test de certification qu'il passera au sein de l'établissement. Il valide alors un score global sur 768 PIX et un score pour chaque compétence.

The logo for 'ÉV@LANG TEST DE POSITIONNEMENT' is enclosed in a red-bordered box. The text 'ÉV@LANG' is in a large, bold, red font, with the '@' symbol in blue. Below it, 'TEST DE POSITIONNEMENT' is written in a smaller, red, sans-serif font. The box has a green and blue gradient background on the left and right sides.

ÉV@LANG
TEST DE
POSITIONNEMENT

Le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports met en œuvre un plan d'action, dit « **Plan langues vivantes** », dont l'objectif est que les élèves maîtrisent mieux les langues étrangères.

Ev@lang collège est un test adaptatif, c'est-à-dire que les questions qui sont proposées aux élèves sont de niveau inférieur, égal ou supérieur au niveau des questions précédentes selon le taux de réussite de l'élève. Ce test a donc une durée variable en fonction du niveau de compétence de l'élève (30 minutes en moyenne) et permet de connaître son niveau en langue étrangère (anglais) de manière détaillée.



Le projet Voltaire est un outil en ligne, disponible sur l'ENT du lycée, pour remettre à niveau ses compétences en orthographe et en expression.

Après un test d'évaluation, un parcours adapté à chaque élève sera proposé pour remédier du mieux possible aux différentes difficultés mises en évidence.

Stages en entreprise

Stage 1 : 21 au 26 novembre 2022

Stage 2 : 6 au 11 mars 2023

*Semaine de stage supplémentaire envisageable du 10 au 15 avril 2023
en fonction du projet professionnel*

Les stages d'observation d'un métier et de découverte des entreprises sont un moment important de l'année scolaire. Ces stages te permettent de tester tes envies de métier et sont l'occasion de découvrir un métier, d'approfondir ou de confirmer ton projet professionnel.

Même si tu es inquiet à l'idée de ne pas trouver de stage, il ne faut pas oublier que tu dois faire ton stage dans un univers professionnel qui te plaise. Si tu es encore indécis, il faudra profiter de ces périodes en entreprise pour faire un point sur tes goûts et les secteurs d'activités susceptibles de te plaire.

Si tu ne trouves pas dans ton domaine, ou si tu ne sais pas où aller, ce n'est pas un drame non plus. Nous trouverons une solution ensemble. Et n'oublie pas une chose importante, un stage réussi peut aussi être stage qui ne t'a pas plu... faire des choix pour l'avenir, c'est trouver ce qui te plaît mais aussi éliminer ce qui ne te plaît pas !

A savoir :

- il se peut que tu reçoives beaucoup de réponses négatives avant de trouver l'entreprise et le patron qui t'accueillera. Certaines entreprises ne te répondront même pas ! Alors surtout, organise-toi suffisamment tôt et ne te décourage pas.
- pour obtenir un stage, une **lettre de motivation** et un **CV** te seront nécessaires. Pas d'inquiétude, nous te donnerons les clés en début d'année scolaire pour les réaliser.
- bien renseigner les **conventions** tu devras. Les rapporter aux différents destinataires en temps et en heure il faudra !

Les documents :

La convention de stage : le stage est un temps de formation encadré par une convention qui prévoit les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire dans l'entreprise. Elle doit être signée par le chef d'entreprise, le professeur principal et le représentant légal de l'élève. Cette convention est le document décisif pour acter et valider un stage. C'est toi qui en a la responsabilité et qui doit la remettre aux différents interlocuteurs. Tu ne pourras pas aller en stage si la convention n'est pas redonnée signée des différentes parties aux lycées.

Age du jeune	<i>Moins de 15 ans</i>	<i>Moins de 16 ans</i>	<i>De 16 à 18 ans</i>
Durée hebdomadaire de travail	<i>32 heures maximum par semaine</i>	<i>35 heures maximum par semaine</i>	<i>35 heures maximum par semaine</i>
Durée horaire de travail	<i>8 heures maximum par jour</i>	<i>8 heures maximum par jour</i>	<i>8 heures maximum par jour</i>
Horaires journaliers	<i>Interdit entre 20H00 et 06H00</i>	<i>Interdit entre 20H00 et 06H00</i>	<i>Interdit entre 22H00 et 06H00</i>
Temps de pause	<i>30 minutes à partir de 4 heures et demi de travail</i>	<i>30 minutes à partir de 4 heures et demi de travail</i>	<i>30 minutes à partir de 4 heures et demi de travail</i>
Repos quotidien par 24 heures	<i>14 heures consécutives</i>	<i>14 heures consécutives</i>	<i>12 heures consécutives</i>
Jours de repos hebdomadaires	<i>Deux jours consécutifs dont le dimanche</i>	<i>Deux jours consécutifs dont le dimanche</i>	<i>Deux jours consécutifs dont le dimanche</i>

CV : le **Curriculum Vitae** renseigne, en une page ou deux, l'état civil, la formation, les capacités et les activités d'un individu. En 3^{ème}, faire son CV pour décrocher un stage, c'est mettre en valeur son parcours scolaire et les compétences acquises au fil des années pour retenir l'attention d'une entreprise.

Lettre de motivation : lettre d'une page maximum qui détaille les motivations d'un candidat pour effectuer un stage dans une entreprise.

Pendant les vacances scolaires : tu souhaites découvrir un métier, une filière professionnelle supplémentaire ? Convaincre un patron de te proposer un contrat d'apprentissage ?

Note bien que tu peux réaliser jusqu'à 5 jours de stage pendant chaque période de vacances scolaires. Discutes-en avec ton professeur principal, il se chargera de te guider dans tes démarches et de t'orienter vers les personnes ressources. **Le plus important à retenir : anticiper ce projet !**

Orientation

Enjeu décisif de l'année de 3^{PMET}, l'orientation et la construction de ton projet professionnel ! Pour ce faire, il est nécessaire de prendre le taureau par les cornes et de construire son orientation le plus tôt possible, en cours, en stage, sur le temps périscolaire afin d'avoir toutes les clés pour choisir en fin d'année scolaire.

Comment s'informer ?

Dans l'établissement	A l'extérieur de l'établissement	Sur Internet	Sur smartphone
Psychologue scolaire	Le Centre d'Information et d'Orientation	L'ONISEP	Wilbi
Ton professeur principal	Les salons de l'orientation	L'étudiant	Weeprep
Ton professeur documentaliste	Les journées portes ouvertes	Etudiant.gouv.fr	Orientoi

Procédure d'orientation :

Les rencontres avec les professeurs au 1^{er} trimestre permettent d'engager un dialogue, de nourrir ta réflexion sur ton orientation future et ton projet professionnel. Au cours du 2^{ème} trimestre, ton professeur principal te remettra une **fiche dialogue**. Cette fiche permet d'instaurer une concertation entre les responsables légaux d'un élève et les membres du conseil de classe sur tes souhaits d'orientation.

Avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre

Les représentants légaux et l'élève expriment leur intention provisoire sur la **fiche dialogue**. Plusieurs cases peuvent être cochées. Il est nécessaire alors d'indiquer un ordre de priorité allant de 1 à 3 :

- passage en 2^{nde} générale et technologique,
- passage en CAP,
- passage en 2^{nde} professionnelle.

Pendant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre

Les professeurs apprécient si le souhait exprimé sur la fiche de dialogue est en accord avec les résultats de l'élève, son comportement et les démarches entreprises jusque-là. C'est un avis provisoire. L'élève a encore le 3^{ème} trimestre pour confirmer ou non son choix, pour progresser et faire ses preuves.

Après le conseil de classe du 2^{ème} trimestre

Les représentants légaux récupèrent la fiche de dialogue et rencontrent le professeur principal si l'avis donné par le conseil de classe n'est pas conforme aux vœux exprimés.

Avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre

Avant le conseil de classe du 3^e trimestre, les représentants légaux doivent une nouvelle fois remplir **la fiche dialogue**. C'est donc le moment de confirmer les vœux du 2^{ème} trimestre ou de les modifier. C'est également à cette période que ton professeur principal va te remettre la **fiche de vœux définitif** à renseigner.

Pendant et après le conseil de classe du 3^{ème} trimestre

Le conseil de classe émet un avis définitif sur chaque vœu formulé par l'élève et ses responsables.



- S'il y a accord, la famille signe et la décision d'orientation est actée,
- S'il y a désaccord, le chef d'établissement rencontre la famille sur rendez-vous.



Affectation définitive : après le passage du DNB professionnel, généralement début juillet.

Diplôme National du Brevet Professionnel

Épreuves écrites :

Fin juin, tu auras 4 épreuves écrites sur table lors du passage du DNB professionnel : français, mathématiques, histoire - géographie - enseignement moral et civique, sciences (physique - chimie et/ou technologie et/ou sciences de la vie et de la terre).

ÉPREUVE 1
FRANÇAIS
Explication d'un extrait de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 2
MATHÉMATIQUES
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

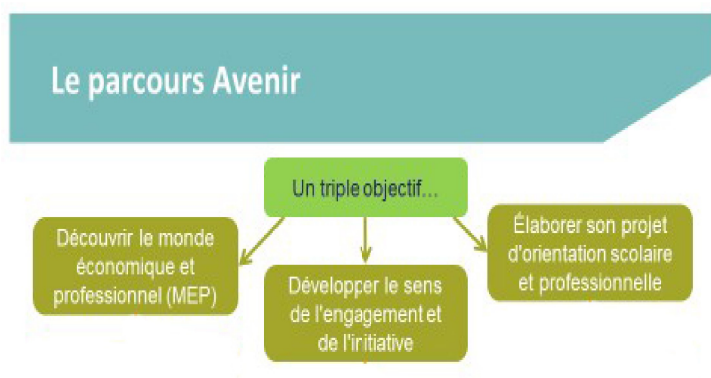
2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4
SCIENCES
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

Épreuve orale :

L'oral du DNB est également un moment important. Dans la voie professionnelle, nous insistons sur le **parcours avenir**. Il te sera donc demandé de présenter ton projet professionnel définitif, tes souhaits d'orientation et la démarche mis en œuvre tout au long de l'année pour parvenir à ce résultat.



ÉPREUVE 5
ORAL
Chaque élève présente un projet mené en **histoire des arts** ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS
ou
25 min. | oral collectif | 100 POINTS